

COMITE SYNDICAL

PROCES-VERBAL du mercredi 10 avril 2024 à Nances – Maison du Lac d’Aiguebelette

1 - BUDGET DU SYNDICAT MIXTE

1.1 Compte de gestion et compte administratif 2023 – affectation des résultats 2023

1.2 Budget Primitif 2024

2 - BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE

2.1 Compte de gestion et compte administratif 2023 – affectation des résultats 2023

2.2 Budget Primitif 2024

3 – ELECTION DES REPRESENTANTS DU 1^{ER} COLLEGE AU BUREAU SYNDICAL

QUESTIONS DIVERSES

Dominique ESCARON, Président, remercie les participants de leur présence à ce comité syndical.

Il laisse la parole à Pascal ZUCCHERO, Président de la Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette qui nous accueille.

Pascal ZUCCHERO présente son territoire comme « l'autre aspect de la Chartreuse », qui constitue une réserve d'eau potable d'environ 500 hectares, avec un écosystème fragile qu'il faut protéger, il est également confronté au réchauffement climatique, ce qui interroge sur l'avenir du lac et en particulier sur ses espèces qui l'occupent. Il souhaite travailler en partenariat avec le Parc notamment pour mener des études scientifiques autour du lac.

Dominique ESCARON constate le quorum et donne lecture des pouvoirs et des excusés.

Il procède à la validation du procès-verbal du comité syndical du 13/03/2024 : les membres du comité n'émettant pas de réserve, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Points présentés par Céline DOLGOPYATOFF BURLET Vice-présidente déléguée à l'administration et aux finances.

COMPTE DE GESTION DE LA TRESORIERE DU SYNDICAT MIXTE ANNEE 2023

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2023

- après s'être assuré que la trésorière a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget principal :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^o janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE :

Que le compte de gestion pour l'exercice 2023 dressé par la trésorière, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.

Votants (en voix) : 134

Exprimés (en voix) : 134

Pour : 134

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2023

- Vu la présentation du compte administratif 2023,

Dominique ESCARON, Président, présente le compte administratif 2023 pour le syndicat mixte tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement

Recettes 2023	2 570 267.82 €
Dépenses 2023	2 233 950.58 €
Soit résultat 2023	+ 336 317.24 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté + 326 050.42 €

Soit résultat de fonctionnement 2023 + 662 367.66 €

Section d'investissement

Recettes 2023	2 070 021.51 €
Dépenses 2023	1 688 707.21 €
Soit résultat 2023	+ 381 314.30 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement + 154 579.99 €

Soit solde d'exécution de la section d'investissement + 535 894.29 €

Restes à réaliser en recettes 1 149 700,00 €
Restes à réaliser en dépenses 1 086 750,00 €

Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser + 598 844.29 €

Céline DOLGOPYATOFF BURLET précise que le Parc a besoin de cet excédent pour assurer l'autofinancement de la Maison du Parc et pour faire l'avance des recettes en attente de paiement notamment sur l'ingénierie.

Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le Compte Administratif 2023 du budget principal du syndicat mixte dont la présentation réglementaire figure en annexe 1.***

Votants (en voix) : 132

Exprimés (en voix) : 132

Pour : 132

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

AFFECTATION DE RESULTATS ANNEE 2023

En application de la procédure d'affectation des résultats, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2023, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2023.

La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2023 constaté à la clôture de l'exercice soit 662 367,66 €.

*Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,
Constatant l'absence d'un besoin de financement sur la section d'investissement 2023 corrigé des restes à réaliser,*

Le Comité Syndical

- **Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 par délibération du 10 avril 2024,**
- **Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,**

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- **D'affecter la totalité du résultat 2023 soit 662 367.66 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).**

Votants (en voix) : 134

Exprimés (en voix) : 134

Pour : 134

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

BUDGET PRIMITIF ANNEE 2024

- *Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 13/03/2024,*
- *Vu la présentation du Budget Primitif 2024,*
- *Vu la délibération relative à la mise en place de la nomenclature M57 approuvée par le comité syndical du 8 novembre 2023,*

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- **D'adopter le budget primitif 2024 dont la présentation réglementaire figure en annexe 2 et qui s'équilibre :**
 - **En fonctionnement à hauteur de 3 608 532.66 €**
 - **En investissement à hauteur de 2 171 150.00 €**
- **D'autoriser le Président à procéder, à compter du 01/01/2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.**

Votants (en voix) : 134

Exprimés (en voix) : 134

Pour : 134

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

2 - BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE

Points présentés par Dominique CLOUZEAU, Vice-présidente déléguée à la biodiversité et aux espaces sensibles

COMPTE DE GESTION DE LA TRESORIERE DU SYNDICAT MIXTE ANNEE 2023

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2023

- après s'être assuré que la trésorière a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget principal :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^o janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE :

Que le compte de gestion pour l'exercice 2023 dressé par la trésorière, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.

Votants (en voix) : 134

Exprimés (en voix) : 134

Pour : 134

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2023

- Vu la présentation du compte administratif 2023,

Dominique ESCARON, Président, présente le compte administratif 2023 pour la Réserve Naturelle tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement

Recettes 2023 289 703.65 €

Dépenses 2023 334 632.74 €

Soit résultat 2023 - 44 929.09 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté + 301 834.69 €

Soit résultat de fonctionnement 2023 + 256 905.60 €

Section d'investissement

Recettes 2023 22 485.69 €

Dépenses 2023 13 006.00 €

Soit résultat 2023 + 9 479.69 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement + 34 615.79 €

Soit solde d'exécution de la section d'investissement + 44 095.48 €

Restes à réaliser en dépenses - 2 300,00 €

Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser + 41 795.48 €

Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le Compte Administratif 2023 du budget annexe de la Réserve Naturelle dont la présentation réglementaire figure en annexe 3.***

Votants (en voix) : 132
Exprimés (en voix) : 132
Pour : 132
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

AFFECTATION DE RESULTATS ANNEE 2023

En application de la procédure d'affectation des résultats, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2023, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2023. *La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2023 constaté à la clôture de l'exercice soit 256 905.60 €.*

*Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,
Constatant l'absence d'un besoin de financement de la section d'investissement 2023 (résultat corrigé des restes à réaliser de + 41 795.48 €)*

Le Comité Syndical

- ***Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 par délibération du 10 avril 2024,***
- ***Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,***

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- ***De reporter le solde de l'excédent de fonctionnement 2023 soit 256 905.60 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).***

Votants (en voix) : 134
Exprimés (en voix) : 134
Pour : 134
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

BUDGET PRIMITIF ANNEE 2024

- *Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 13/03/2024,*
- *Vu la présentation du Budget Primitif 2024,*
- *Vu la délibération relative à la mise en place de la nomenclature M57 approuvée par le comité syndical du 8 novembre 2023,*

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE

- ***D'adopter le budget primitif 2024 dont la présentation réglementaire figure en **annexe 4** et qui s'équilibre :***
 - ***En fonctionnement à hauteur de 626 775.60 €***
 - ***En investissement à hauteur de 62 070.48 €***

- ***D'autoriser le Président à procéder, à compter du 01/01/2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.***

Votants (en voix) : 134
Exprimés (en voix) : 134
Pour : 134
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

3 – ELECTION DES REPRESENTANTS DU 1^{ER} COLLEGE AU BUREAU SYNDICAL

Le Président rappelle la volonté de la Région d'avoir moins de délégués régionaux afin de garantir leur présence aux instances, de 10 représentants au Comité syndical ils ne sont plus que 5. Il invite les délégués de la Région à désigner leurs 3 représentants au Bureau syndical.

Le bureau syndical est composé de 31 membres, dont la composition est définie par l'article 8 des statuts.

RAPPEL DU MODE DE SCRUTIN

Le collège procède à la désignation de ses représentants au Bureau Syndical, par vote à bulletin secret.

Pour être élu, il faut obtenir :

- aux 2 premiers tours, la majorité absolue
- au 3^e tour, la majorité relative ; en cas d'égalité des suffrages le plus âgé est déclaré élu.

Les majorités absolue et relative s'apprécient par rapport au nombre de suffrages exprimés.

1^o COLLEGE : REGION AUVERGNE RHONE ALPES

Les représentants ont 12 voix chacun

Pour le 1^o collège le nombre de sièges à pourvoir au Bureau syndical est de **TROIS**.

Déroulement des opérations de vote :

Ont été désignés pour la tenue du bureau de vote :

Président du bureau de vote : Gilbert GUIGUE

Désignation de deux assesseurs : Sylvène GRANDJEAN et Gaëtan PASCAL, agents du Parc

Désignation de deux scrutateurs : Laurent FILLION et Lise BALAGUER, agents du Parc

Déclaration de candidatures :

BERANGER Nathalie

REY Freddy

VIAL Cédric

1^{ER} TOUR : majorité absolue requise

Inscrits 5 à 12 voix

Votants 5 à 12 voix

Bulletins blancs : 1

Bulletins nuls : 0

Exprimés : 4 à 12 voix

Majorité absolue : 25

Résultats du 1^{er} tour :

Ont obtenu :
BERANGER Nathalie 48 voix
REY Freddy 48 voix
VIAL Cédric 48 voix

Pour le 1^{er} collègue :

BERANGER Nathalie, REY Freddy et VIAL Cédric sont déclarés élus au sein du Bureau syndical, au premier tour, à la majorité absolue

QUESTIONS DIVERSES

Présentation du Projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) par Bastien MOISAN, chargé de mission biodiversité.

En annexe

Jimmy BAABAA, délégué de Chambéry, adjoint au maire en charge de la transition écologique, annonce que la commune travaille déjà sur son ABC, il demande comment interfacier les travaux entre le Parc et la commune, qui est une ville porte, est-ce qu'il y aura aussi une liaison avec les documents d'urbanismes qui sont en constante évolution et qui sont différents selon les collectivités.

Est-ce la première fois qu'il y a une démarche d'ABC sur le territoire, ce serait intéressant de suivre les évolutions qui seront faites sur le terrain, est-ce qu'il y aura un suivi pour apprécier ces constatations qui auront été établies.

Et y aura-t-il une clause de revoyure afin d'apprécier les évolutions.

Bastien MOISAN confirme que c'est le premier Atlas qui se fait sur le territoire, mais plusieurs communes comme Meylan ou La Buisse portent déjà leur propre Atlas.

Laure BELMONT complète en disant qu'un des rôles des ABC est de faire remonter ces enjeux biodiversité dans les documents d'urbanisme, le Parc sera là pour apporter de la cohérence entre ces documents d'urbanisme des 7 EPCI du territoire pour une meilleure prise en compte de ces éléments.

Concernant la clause de revoyure, cela dépendra des financements, des aides et des subventions que l'on pourrait obtenir après l'Appel à Manifestation d'Intérêt, et des associations qui pourront participer.

Pierre DUPERCHY demande comment cela pourrait être réalisé dans une petite commune qui n'a pas de budget alloué et peu de personnel technique.

Bastien MOISAN annonce que le projet est financé à 80 % par l'Office Français de la Biodiversité et à 20 % par les communes, l'estimation étant de 1 500 € par an et par commune pour ce type d'opération.

Dominique ESCARON précise qu'il revient à chaque commune de décider de s'investir ou non, l'idée étant de sensibiliser un maximum de gens pour en tirer un maximum d'informations.

Présentation de la démarche Particip'Action par Yannick BILLARD Président de l'association des Amis du Parc

En annexe

Sans autres remarques et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h00.

Ce compte rendu est à retrouver en suivant le chemin ci-dessous :

<https://www.parc-chartreuse.net/comprendre-le-parc/la-vie-administrative-du-parc/proces-verbaux-des-comites-et-bureaux-syndicaux/>

LISTE DES PRESENTS - Comité syndical du 10 avril 2024
--

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 12 voix délibératives

BERANGER Nathalie

MARCHE Emilie

REY Freddy

2^{ème} Collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

DOLGOPYATOFF BURLET Céline

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

GUIGUE Gilbert

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy

5^{ème} collège – Délégués des communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michel

EYMERY Clémentine

BOUCHERLE Jean-Xavier

FATIGA Joseph

BREYTON Stéphanie

GAUTIER Marc

CHAMPROND Nicolas

GOUGOU Jocelyne

CHASSAGNON Guillaume

GUSMEROLI Stéphane

CHAVAND Christelle

LABRUDE Evelyne

CLOUZEAU Dominique

MICHALLET Bernard

DELPHIN Maurice

MONTAGNAT-RENTIER Dominique

DEVAUTON Thierry

PIEUCHOT Ghislaine

ESCARON Dominique

RUBIER Éric

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BALZER Armelle

DUPRAZ Fabien

BELLINGHERY Éric

FASOLA Frédéric

BOUZON Elodie

GARCIA Murielle

CANIVET Bernard

LAVAL Sylvain

CHAMPONNOIS Fabien

POZO Jean-Christophe

COURTOIS Gilbert et DUPRE Jean-Jack

SUCHERE Séverine

DUPERCHY Pierre

TOUIHRAT Frédéric

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

BASSET Michel

PICHON-MARTIN Bertrand

DEPINOIS Marc

ZUCCHERO Pascal

INVITES :

BILLARD Yannick Président des Amis du Parc

MEMBRES DE L'EQUIPE TECHNIQUE :

BALAGUER Lise ; BELMONT Laure ; CLOITRE Martine ; FATELA Artur ; FILLION Laurent ; GRANDJEAN Sylvène ; MALLIER Peggy ; MOISAN Bastien ; PASCAL Gaëtan ;

LISTE DES POUVOIRS ET EXCUSES - Comité syndical du 10 avril 2024

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 12 voix délibératives

CHAIX Sandrine à BERANGER Nathalie

VIAL Cédric à REY Freddy

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

BENHAMOU Franck à GUIGUE Gilbert

FAURE Nathalie à BERANGER Nathalie

GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline

SUSZYLO Christophe à DOLGOPYATOFF BURLET Céline

GUICHARD Annick

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BONNARDON Pierre à BREYTON Stéphanie

HABFAST Claus

5^{ème} collège – Délégués des Communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

MAILLOT Isabelle à DEPINOIS Marc

PUTOT Éric à WOLFF Corine

MERLE Alain à LAVAL Sylvain

ZANNA Maryline à GUSMEROLI Stéphane

MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie

BERNARD-PEYRE Gaëlle

MOREL Véronique à WOLFF Corine

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BOIX-NEVEU Arthur à BAABAA Jimmy

DELCAMBRE Philippe

BURDET Gérard à CLOUZEAU Dominique

FRICK Cosima

DUMAS Isabelle à CLOUZEAU Dominique

GILI Sandrine

DURAND Bernard à LAVAL Sylvain

LAMIDIEU Éric

EGO Catherine à ESCARON Dominique

PICARD Christian

LAMBERT Hervé à BOUZON Elodie

SORRET Bruno

REY René à GUIGUE Gilbert

USSEGLIO-THOMASETTI Denis

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine

WDOWIAK Monika

MOLLIERE Denis

INVITES :

BERTHET Martine Sénatrice de l'Isère

BRUN Jean-Jacques Co-président du Conseil Scientifique

DRECLERC Valérie Responsable SGC Le Pont de Beauvoisin

GAYMARD Hervé Président Conseil Départemental de Savoie

GONTARD Guillaume Sénateur de l'Isère

MADRELIEUX Sophie Co-présidente du conseil scientifique

MICHALLET Damien Sénateur de l'Isère

SAVIN Michel Sénateur de l'Isère

SIMPLICIEN Laurent Secrétaire général Préfecture de l'Isère

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 612 647,42	631 233,55	25 260,00	0,00	956 153,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 530 316,00	1 348 381,31	0,00	0,00	181 934,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	310 400,00	151 860,53	0,00	0,00	158 539,47
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 453 363,42	2 131 475,39	25 260,00	0,00	1 296 628,03
66	Charges financières	57 000,00	0,00	21 810,13	0,00	35 189,87
67	Charges exceptionnelles	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	148 001,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 958 364,42	2 131 475,39	47 070,13	0,00	1 779 818,90
023	Virement à la section d'investissement (2)	22 140,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	62 000,00	55 405,06			6 594,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		84 140,00	55 405,06			28 734,94
TOTAL		4 042 504,42	2 186 880,45	47 070,13	0,00	1 808 553,84
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	10 796,36	0,00	0,00	-10 796,36
70	Produits services, domaine et ventes div	262 000,00	240 226,20	0,00	0,00	21 773,80
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 300 660,00	2 278 723,19	0,00	0,00	1 021 936,81
75	Autres produits de gestion courante	123 793,00	5 734,65	0,00	0,00	118 058,35
Total des recettes de gestion courante		3 686 453,00	2 535 480,40	0,00	0,00	1 150 972,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1,00	4 787,42	0,00	0,00	-4 786,42
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 686 454,00	2 540 267,82	0,00	0,00	1 146 186,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	30 000,00	30 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000,00	30 000,00			0,00
TOTAL		3 716 454,00	2 570 267,82	0,00	0,00	1 146 186,18
Pour information		(3) 326 050,42				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 883 840,00	1 281 820,40	1 085 250,00	516 769,60
	Total des dépenses d'équipement	2 883 840,00	1 281 820,40	1 085 250,00	516 769,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 500,00	4 471,35	0,00	28,65
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	146 000,00			
	Total des dépenses financières	152 000,00	4 471,35	1 500,00	146 028,65
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 035 840,00	1 286 291,75	1 086 750,00	662 798,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	30 000,00	30 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	456 480,00	372 415,46		84 064,54
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	486 480,00	402 415,46		84 064,54
	TOTAL	3 522 320,00	1 688 707,21	1 086 750,00	746 862,79
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 512 115,00	306 929,04	1 149 700,00	55 485,96
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	840 000,00	840 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 352 115,00	1 146 929,04	1 149 700,00	55 485,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 000,00	30 266,94	0,00	-20 266,94
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	465 005,01	465 005,01	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	475 005,01	495 271,95	0,00	-20 266,94
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 827 120,01	1 642 200,99	1 149 700,00	35 219,02
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	22 140,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	62 000,00	55 405,06		6 594,94
041	Opérations patrimoniales (1)	456 480,00	372 415,46		84 064,54
	Total des recettes d'ordre d'investissement	540 620,00	427 820,52		112 799,48
	TOTAL	3 367 740,01	2 070 021,51	1 149 700,00	148 018,50

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - Budget Principal - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 154 579,99			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 894 503,42	0,00	0,00	3 608 532,66	3 608 532,66	0,00	3 608 532,66	3 608 532,66
011	Charges à caractère général (3)	1 612 647,42	0,00	0,00	1 578 647,95	1 578 647,95	0,00	1 578 647,95	1 578 647,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 530 316,00	0,00		1 504 756,00	1 504 756,00		1 504 756,00	1 504 756,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	610 400,00	0,00	0,00	300 515,00	300 515,00	0,00	300 515,00	300 515,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 753 363,42	0,00	0,00	3 383 918,95	3 383 918,95	0,00	3 383 918,95	3 383 918,95
66	Charges financières	57 000,00	0,00		74 912,00	74 912,00		74 912,00	74 912,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		57 000,00	0,00	0,00	94 912,00	94 912,00		94 912,00	94 912,00
Total des dépenses réelles		3 810 363,42	0,00	0,00	3 478 830,95	3 478 830,95	0,00	3 478 830,95	3 478 830,95
023	Virement à la section d'investissement	22 140,00			74 701,71	74 701,71		74 701,71	74 701,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	62 000,00			55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		84 140,00			129 701,71	129 701,71		129 701,71	129 701,71

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 608 532,66
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - Budget Principal - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 716 454,00	0,00	2 946 165,00	2 946 165,00	2 946 165,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	262 000,00	0,00	263 500,00	263 500,00	263 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	3 300 660,00	0,00	2 553 967,00	2 553 967,00	2 553 967,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	123 794,00	0,00	96 698,00	96 698,00	96 698,00
Total des recettes de gestion des services		3 686 454,00	0,00	2 914 165,00	2 914 165,00	2 914 165,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 686 454,00	0,00	2 914 165,00	2 914 165,00	2 914 165,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	30 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		30 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	662 367,66
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 608 532,66
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 376 320,00	1 086 750,00	0,00	1 084 400,00	1 084 400,00	0,00	1 084 400,00	2 171 150,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	2 883 840,00	1 085 250,00	0,00	1 052 400,00	1 052 400,00	0,00	1 052 400,00	2 137 650,00
Total des dépenses d'équipement		2 883 840,00	1 085 250,00	0,00	1 052 400,00	1 052 400,00	0,00	1 052 400,00	2 137 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		6 000,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 889 840,00	1 086 750,00	0,00	1 052 400,00	1 052 400,00	0,00	1 052 400,00	2 139 150,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	30 000,00			32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	456 480,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		486 480,00			32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 171 150,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - Budget Principal - BP - 2024

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 902 735,00	1 149 700,00	485 555,71	485 555,71	1 635 255,71
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 512 115,00	1 149 700,00	105 854,00	105 854,00	1 255 554,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	840 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 352 115,00	1 149 700,00	105 854,00	105 854,00	1 255 554,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 362 115,00	1 149 700,00	355 854,00	355 854,00	1 505 554,00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 140,00		74 701,71	74 701,71	74 701,71
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	62 000,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	456 480,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		540 620,00		129 701,71	129 701,71	129 701,71

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	535 894,29
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	2 171 150,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - Budget Principal - BP - 2024

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	270 730,69	79 484,82	0,00	0,00	191 245,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	314 835,00	239 745,20	0,00	0,00	75 089,80
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 750,00	482,72	0,00	0,00	2 267,28
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		588 315,69	319 712,74	0,00	0,00	268 602,95
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		618 315,69	319 712,74	0,00	0,00	298 602,95
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	14 920,00	14 920,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		14 920,00	14 920,00			0,00
TOTAL		633 235,69	334 632,74	0,00	0,00	298 602,95
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	328 911,00	285 821,80	0,00	0,00	43 089,20
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		328 911,00	285 821,80	0,00	0,00	43 089,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 392,79	0,00	0,00	-1 392,79
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		328 911,00	287 214,59	0,00	0,00	41 696,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 490,00	2 489,06			0,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 490,00	2 489,06			0,94
TOTAL		331 401,00	289 703,65	0,00	0,00	41 697,35
Pour information		(3) 301 834,69				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	55 045,79	10 516,94	2 300,00	42 228,85
	Total des dépenses d'équipement	55 045,79	10 516,94	2 300,00	42 228,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	55 045,79	10 516,94	2 300,00	42 228,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 490,00	2 489,06		0,94
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 490,00	2 489,06		0,94
	TOTAL	57 535,79	13 006,00	2 300,00	42 229,79
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 750,00	0,00	-1 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	1 750,00	0,00	-1 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	8 000,00	5 815,69	0,00	2 184,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	8 000,00	5 815,69	0,00	2 184,31
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	8 000,00	7 565,69	0,00	434,31
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	14 920,00	14 920,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	14 920,00	14 920,00		0,00
	TOTAL	22 920,00	22 485,69	0,00	434,31

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - RESERVE NATURELLE - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 34 615,79			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		618 235,69	0,00	0,00	626 775,60	626 775,60	0,00	626 775,60	626 775,60
011	Charges à caractère général (3)	270 730,69	0,00	0,00	197 098,60	197 098,60	0,00	197 098,60	197 098,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	314 835,00	0,00		293 627,00	293 627,00		293 627,00	293 627,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	17 750,00	0,00	0,00	61 050,00	61 050,00	0,00	61 050,00	61 050,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		603 315,69	0,00	0,00	551 775,60	551 775,60	0,00	551 775,60	551 775,60
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
Total des dépenses réelles		603 315,69	0,00	0,00	611 775,60	611 775,60	0,00	611 775,60	611 775,60
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	14 920,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		14 920,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	626 775,60
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - RESERVE NATURELLE - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		331 401,00	0,00	369 870,00	369 870,00	369 870,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	328 911,00	0,00	366 370,00	366 370,00	366 370,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		328 911,00	0,00	366 370,00	366 370,00	366 370,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		328 911,00	0,00	366 370,00	366 370,00	366 370,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 490,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 490,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	256 905,60
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	626 775,60
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		57 535,79	2 300,00	0,00	59 770,48	59 770,48	0,00	59 770,48	62 070,48
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	55 045,79	2 300,00	0,00	56 270,48	56 270,48	0,00	56 270,48	58 570,48
Total des dépenses d'équipement		55 045,79	2 300,00	0,00	56 270,48	56 270,48	0,00	56 270,48	58 570,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		55 045,79	2 300,00	0,00	56 270,48	56 270,48	0,00	56 270,48	58 570,48
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 490,00			3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 490,00			3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	62 070,48
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		22 920,00	0,00	17 975,00	17 975,00	17 975,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	1 250,00	1 250,00	1 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1 250,00	1 250,00	1 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 000,00	0,00	1 725,00	1 725,00	1 725,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		8 000,00	0,00	1 725,00	1 725,00	1 725,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 000,00	0,00	2 975,00	2 975,00	2 975,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	14 920,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		14 920,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	44 095,48
---	------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	62 070,48
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - RESERVE NATURELLE - BP - 2024

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.